PROJET CHERATTE

Préambule :

Les bases de ce projet datent de fin novembre 1997, après l’exposition consacrée au XXème anniversaire de la fermeture du charbonnage du Hasard, après un débat y organisé sous le thème « Quel avenir pour Cheratte » à l’occasion duquel, avec l’aide de Jean-Marie LECLERCQ, à l’époque Conseiller au CPAS de Visé (PS), j’avais soumis un projet de reconversion de la « paire au bois » en zone de moyennes surfaces commerciales.

Projet balayé d’un revers de main par la majorité (comme l’opposition) de l’époque pour ne pas nuire au commerce Visétois. Après cet échec j’ai reformulé un nouveau projet, mais seul cette fois, et c’est de celui-ci et de ses apports au fil du temps dont je fais l’exposé dans les pages qui suivent.

Avertissement :

Contrairement aux divers bureaux d’études qui se sont penchés sur divers projets de requalification du quartier concerné, contrairement aux « hommes de dossiers », je n’ai jamais produit d’estimation du coût de ce que j’ai avancé pour mes propositions.

Je pense, à titre d’exemple que les personnes qui ont eu l’idée du creusement du tunnel sous la colline de Cointe, à Liège, n’ont pas non plus réalisé, au départ d’étude chiffrée, d’ailleurs par la suite à cet endroit toutes les études chiffrées furent balayées par le coût réel des boulons…

Il existait à une certaine époque, à la télévision belge, une émission consacrée aux grands travaux inutiles, trémies inutilisées, autoroutes s’achevant en champs de patates, grands bâtiments vides… Et non loin de Cheratte, rue de Visé à Wandre trône encore un chef d’œuvre du genre, à 30 mètres de l’Intermarché, un magnifique méga-bâtiment qui devait abriter les services d’analyses de l’Institut d’Epidémiologie, vide, hormis la conciergerie, depuis plus de 12 ans, mais toujours chauffé pour ne pas que le bâtiment s’abîme.

Donc dans mon étude vous ne trouverez pas de chiffres, d’estimation de dépenses, de budgets prévisionnels, etc… Il me semble néanmoins que mes propositions sont réalistes et ne devraient pas coûter des sommes folles. Elles envisagent aussi des marges de rentabilité dont la première je crois est d’ordre social.

Si au départ mon étude ne comportait que la réaffectation de la zone (appartenant à la Ville de Visé et la SNCB) dite de la « paire au bois », depuis, mon projet a évolué en y incluant toute la zone du charbonnage et le château Saroléa.

De plus, mon projet envisage une reconversion de l’ensemble du « village » de Cheratte-bas dans une perspective plus large qui est celle de « la communauté urbaine liégeoise », celle qui reste plus au niveau des idées que de la réalisation, un peu comme le monstre du Loch Ness que l’on ressort de l’eau à l’occasion.

Le pourquoi de mon engagement pour ce projet :

Ami et Camarade de Marcel Levaux, dernier Bourgmestre de Cheratte avant les fusions de communes en 1976, j’ai appris beaucoup de celui-ci sur Cheratte avant même de venir y habiter une maison en face du charbonnage en 1994.

Immédiatement j’ai été séduit par ce village, moi qui venait de Liège, ville impersonnelle. Pas que l’endroit soit beau, loin de là, mais plus par les diverses possibilités d’actions et d’organisations pour l’améliorer.

Mon passé de militant communiste m’a toujours conduit dans des tâches d’organisation pratique, je ne suis pas un tribun ni un analyste du bien-fondé de thèses philosophiques.

C’est ainsi que j’ai rapidement rejoint et redynamisé le comité de fête local moribond. J’ai travaillé à la réunion des personnes qui l’avaient quitté et, depuis fin 1996 le Comité de fête est devenu l’asbl « Les Compagnons de la Belle Fleur ».

En 1997, je fus pour notre asbl un maillon de la chaîne organisatrice de l’exposition consacrée au XXième anniversaire de la fermeture du charbonnage du Hasard qui durant quinze jours connut un succès phénoménal avec ses 1700 entrées payantes, ce qui est énorme en Basse-Meuse liégeoise.

Me promenant dans le village régulièrement, dans le charbonnage aussi, je me disais : on ne peut pas laisser tout cela à l’abandon.

Cheratte-bas perdait ses commerces, sa banque, son bureau de poste. Le village était décrié de partout, on le comparait au quartier de Droixhe à Liège, chaque semaine au moins un article de journal était consacré à l’insécurité à Cheratte, des faits minimes étaient mis en vedette, la jeunesse locale était diabolisée, certains y allaient aussi de leurs attaques racistes et xénophobes espérant y puiser leur fonds de commerce.

Marcel Levaux et moi-même n’étions pas les seuls à penser que Cheratte pouvait croire en un avenir meilleur. Au début 1998 j’ai fait la connaissance de Danny Germain, gérant de la banque (qui avait fermé depuis) de Cheratte. Lui et moi, et d’autres, très peu à l’époque, nous avons lancé un groupe d’habitants réfléchissant sur les moyens de rendre à Cheratte-bas une image résolument positive.

C’est ainsi qu’avec la participation active de 74 habitants, de sociétés locales et de la région mais aussi de divers services communaux et du CPAS de Visé, de la paroisse, d’une mosquée…, nous avons planché sur ce qui est encore à ce jour une magnifique réalisation à caractère vraiment social, l’Espace Loisirs.

Cheratte Quartier de Vie était avant tout un groupe d’habitants de Cheratte ouvert à toutes et à tous, notre manière de fonctionner prévoyait d’ailleurs qu’en réunion on laisse ses casquettes politiques au vestiaire, c’est certainement le point qui a permis à cette asbl de si bien se développer et par la suite qui risque de la conduire à sa perte, car au fil des ans, les idées séparent les hommes, pas les amitiés j’espère.

Bien que cette association, dont je suis actuellement un de six vice-présidents, soit active sur nombre de projets à Cheratte, celle-ci ne s’est jamais attaquée à la reconversion socio-économique et culturelle des terrains et bâtis du charbonnage comme du château, cet ensemble étant jugé trop lourd, trop difficile comme dossier, ce qui n’est pas mon avis mais sur ce point je reste minoritaire au sein de l’asbl Cheratte Quartier de Vie, ce qui, quelque part ne me dérange pas trop.

Il est vrai qu’un dossier aussi important est plus du ressort des politiques que de tel ou tel comité. Mon propos sera forcément teinté d’une couleur politique mais ne suis-je pas aussi un (petit) homme politique ?

Jacques Chevalier, habitant de Cheratte, le 17 août 2006.

LA PAIRE AU BOIS

Il s’agit d’un vaste terrain grand de 13.000m², situé juste en face de l’entrée principale du charbonnage, à l’état de terrain vague il aboutit aux voies de chemin de fer de la ligne Liège-Maastricht.

Il n’y a plus de gare à Cheratte, pas même un simple arrêt pour les trains de voyageurs.

Mon projet consiste en l’installation d’un point d’arrêt pour les trains omnibus à cet endroit dont la plus grande partie serait réservée au parking automobile. Deux autres parties formeraient une petite gare avec une passerelle aérienne et une zone à droite du terrain (côté Visé) abritant un bâtiment de services citoyens.

Le Conseil communal de la Ville de Visé a d’ailleurs voté, en 2002, à l’unanimité, une motion demandant à la SNCB d’envisager la réouverture d’une gare à Cheratte.

Un parking qui pourrait accueillir environ 500 voitures venant de toute la région de Basse-Meuse. Pas une dalle de béton ou une couverture d’asphalte mais bien du gravier de ballast compressé, permettant une évacuation dans le sol des eaux de pluie.

Un parking sécurisé par la surveillance constante d’agents de sécurité et d’entretien dépendant de contrats de réinsertion socio-professionnelle du CPAS de Visé.

Une gare composée des deux quais d’une longueur de 80 mètres environ, reliés par une passerelle aérienne en pente douce permettant aux deux roues également de passer, et facilitant aussi le passage vers la Cité des landaus et autres poussettes….en toute sécurité.

Un bâtiment pour des services multiples aux usagers de la gare, comme à tous les Cherattois d’ailleurs où on trouverait :

- un lavoir social où les usagers du train viendraient porter leur linge sale le matin pour le récupérer le soir propre et repassé pour un prix minime,

- un service de petits entretiens au véhicules, lavage de voitures, petites réparations, passage d’un véhicule à l’auto-sécurité…

- une petite boutique accessible aux heures de forte fréquentation (5 h 30 à 8 h 30 et de 16 à 20 h) où les usagers pourraient trouver des articles de boulangerie et pâtisserie, sandwiches, tickets de train, cartes de bus, librairie, validation Lotto, plats à réchauffer (sur commande via le CPAS de Visé), boîte aux lettres, téléphone public sécurisé.

- Le bâtiment abriterait aussi des locaux pour la gestion de l’ensemble (administratifs et sociaux dépendant du CPAS de Visé) mais aussi de vestiaires, réfectoire et salle de détente pour l’ensemble du personnel attaché à la gare.

- Des sanitaires tant pour le personnel que pour les usagers, un peu comme on en trouve le long des autoroutes.

- Le week-end une partie du parking pourrait abriter un marché hebdomadaire, une brocante, tel ou tel événement artistique.

- Le parking serait interdit pour la nuit de 22 h à 4 h 30 et sécurisé par un éclairage puissant et une surveillance vidéo-enregistrée.

Initialement mon projet prévoyait que la gare forme un bâtiment distinct de celui de la zone de service, après réflexion je pense qu’il ne faut prévoir que des quais dotés de coupe-vent et de toits avec des bancs en dur, le tout disposant d’un bon éclairage.

Je prévoyais aussi plus d’activités commerciales sur le site mais vu l’extension de mon projet cette partie sera envisagée dans le chapitre consacré au charbonnage en lui-même.

Ce qu’il faut retenir de ce qui précède est que cette « gare » constituera une aide appréciable à la mobilité régionale, et plus particulièrement dégagerait un peu la circulation et le parking à la nouvelle Gare des Guillemins à Liège. Dans cette optique, sans parler de chiffres, on doit envisager d’inclure mon projet dans un ensemble régional liégeois, ce qui pourrait apporter d’importants subsides.

La mise au travail des bénéficiaires du CPAS de Visé pourrait aussi être envisagée de manière régionale avec la possibilité de partenariat avec d’autres CPAS de la Basse-Meuse, y compris Herstal et Liège.

On doit aussi envisager un partenariat avec les commerçants locaux de Cheratte afin qu’eux aussi puissent bénéficier des services du projet.

LE CHARBONNAGE DU HASARD :

Assurément la partie qui se révélera sans doute la plus ardue du projet car il est la propriété, comme le Château Saroléa d’un marchand de ferrailles de Mechelen aan de Maas, Monsieur LOWIE.

Vu que ce Monsieur est d’une arrogance folle vis à vis de tout le monde et laisse partir notre patrimoine en lambeaux, je pense que son expropriation doit être une œuvre de salut public.

On ne peut pas continuer à baisser les bras de par la simple volonté d’un homme qui, par ailleurs, a déjà bien profité de son bien et continue, en douce, d’en profiter menaçant même la sécurité des lieux classés au Patrimoine Wallon.

Quoique je trouve la tour en béton très belle surtout de loin, j’estime qu’elle doit être rasée comme tous les bâtiments à sa droite jusqu’à la Petite Route. En bordure de cette rue jusqu’au coin de la rue de Visé on pourrait établir du logement, des constructions neuves pour des petits ménages, j’ai même envisagé aussi là une « résidence-services » comme il s’en construit un peu partout.

L’espace dégagé par l’abattage de la tour et la découpe de la paire supérieure (dalle de béton) jusqu’à la passerelle pourrait abriter un petit parc arboré avec des bancs et pourquoi pas une fontaine alimentée par les sources en provenance de la colline.

La partie composant la Lampisterie pourrait devenir un haut lieu de démonstration culturelle, sa partie inférieure pourrait abriter une zone de commerces, j’avais pensé aussi de parking pour ce qui suit.

La Tour n°1 devrait être restaurée à l’intérieur et pouvoir faire l’objet de visites guidées.

Les deux corps de bâtiment jouxtant la tour 1 pourraient constituer autant de « plateaux » qui pourraient recevoir une ou des administrations publiques.

L’ensemble dont les façades seraient remises à neuf pourrait être éclairé la nuit et donc bien visible de l’autoroute allant vers Aachen.

Je pense que cette mise en valeur peut amener diverses formes de subsides y compris Européens et mettre Cheratte dans le circuit de la « Route du Feu ».

LE CHÂTEAU SAROLEA

Et son magnifique jardin jusqu’à la Maison du garde-barrière, classée et fort bien entretenue par ses habitants.

Le propriétaire y a fait quelques travaux, il y a quelques années, qui n’ont servi qu’à produire un effet de serre dans le bâtiment déjà copieusement humidifié de par une toiture non entretenue, bonjour la mérule. L’intérieur du château est dangereux mais les murs porteurs, selon une architecte travaillant pour la Région Wallonne, sont bons et le propriétaire est actuellement en train de rafistoler la façade et de mettre un peu d’ordre dans les jardins contre monnaies sonnantes et trébuchantes de l’Institut du Patrimoine Wallon.

Là aussi il convient d’envisager l’expropriation pure et simple pour raison de salut public.

Ce château fut le rendez-vous des artistes du début du siècle passé, mon projet inclut cette dimension, pouvoir offrir aux artistes de toutes disciplines confondues un lieu d’expression, des ateliers, des salles polyvalentes d’exposition, de représentation,

Ce lieu constituerait avec son parc boisé un formidable endroit pour l’organisation d’événements familiaux (mariages, communions, jubilés, etc.) . Ce Jardin ne serait accessible au public qu’en journée de 9 h à 21 h par exemple.

Cela nécessite aussi du personnel, en ce cas comme pour le charbonnage il me semble que des partenariats public-privé soient possibles.

CONCLUSIONS

J’ai bien d’autres projets pour Cheratte, comme des sentiers de promenades balisés, des lieux de référence aux métiers de notre ancienne commune, pas que la mine, aussi l’armurerie, des lieux symboliques aussi comme ceux ayant abrité nos grands artistes comme Jean Donnay, par exemple.

Les très nombreux visiteurs « clandestins » du charbonnage du hasard avec qui je suis en contact via Internet m’indiquent qu’il devient urgent de faire quelque chose pour sauver Cheratte et son patrimoine historique et social.

Je pense qu’il s’agit d’une volonté qui soit la plus large possible, au-delà même des clivages politiques. Il est temps de se retrousser les manches et de piquer là où il convient.

Dans cet esprit, en partenariat que j’espère le plus large possible nous rééditerons notre expérience de 1997, dix ans plus tard, en novembre 2007 avec une exposition et une multitude d’activités tout autour pour commémorer le trentième anniversaire de la fermeture du Hasard-Cheratte et surtout pour envisager, je l’espère, une véritable reconversion socioéconomique et culturelle de notre village.

Ecrit par Jacques CHEVALIER entre 1997 et 2006. (ayant habité Cheratte de 1994 ,à 2012)

Conseiller au CPAS de Visé de 2000 à 2006.

Jacques CHEVALIER, rue Saint-Siméon 23 à 4682 HOUTAIN SAINT SIMEON

0476/479388 – chevaljak@mail.be